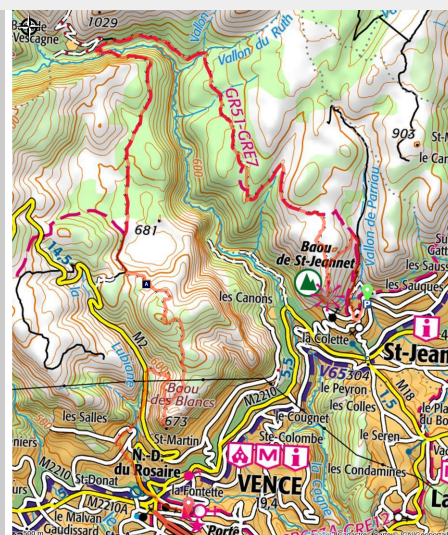
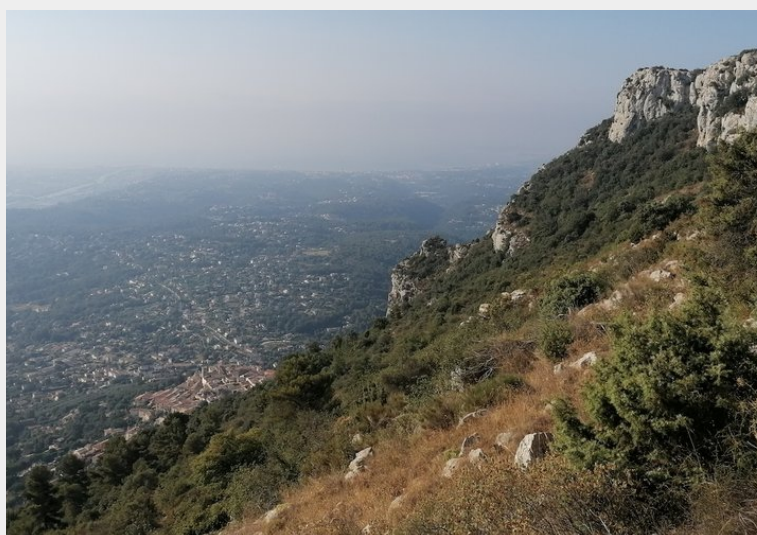


Grand Parcours des Baous - étape 5 : St-Jeannet à Vence

Saint-Jeannet



Vue sur St-Jeannet et son Baou (©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur)

Dernière étape du Grand Parcours des Baous à la découverte du Baou de St-Jeannet et du Baou des Blancs.

<<La montée jusqu'aux deux Baous vous permettra de découvrir la vue sur mer et villes alentours. Le circuit reliant ces deux Baous sera plutôt forestier et vous permettra de traverser la rivière de la Cagne.>> Charlotte Depardon – PNR Préalpes d'Azur

Useful information

Practice : WALKING

Duration : 6 h

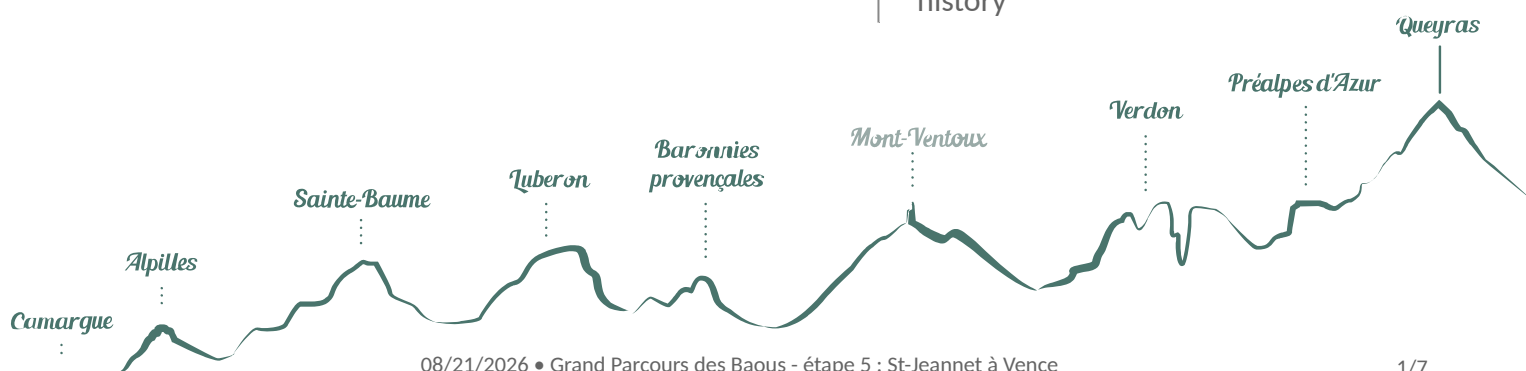
Length : 22.0 km

Trek ascent : 890 m

Difficulty : Difficult

Type : Traversée

Themes : A lookout, a viewpoint,
Farming and pastoralism, Heritage and history



Departure : St-Jeannet

Arrival : Vence

Markings :  GR®  PR

Depuis le parking, traverser le village (balise 90, 91, 92).

1-Balise 93, prendre la route qui monte à droite en direction du Baou de St-Jeannet sur le GR51. Continuer tout droit balise 94.

2-Balise 95, quitter le GR et prendre la direction du Baou de St-Jeannet à gauche. Empruntez ce sentier jusqu'au Baou puis, revenez sur vos pas et prendre à gauche balise 85, direction Vescagne.

3-Rejoindre le GR51 balise 83 en prenant à gauche direction Le Castelet. Garder ce GR au niveau de la balise 80 en prenant à droit. Vous allez traverser une forêt de pins.

4-Passer les balises 79, 139 et 129 en restant sur le GR51. Vous traverserez la rivière de la Cagne. Passé la rivière, vous déboucherez sur une partie plus ouverte et pastorale.

5-Continuer tout droit balise 134 et 133 (quitter le GR et emprunter le tracé jaune), puis tourner à gauche au niveau de la balise 131 en direction du Baou des Blancs. Traverser ce milieu plutôt aride et pastoral et garder le sentier à droite balise 132.

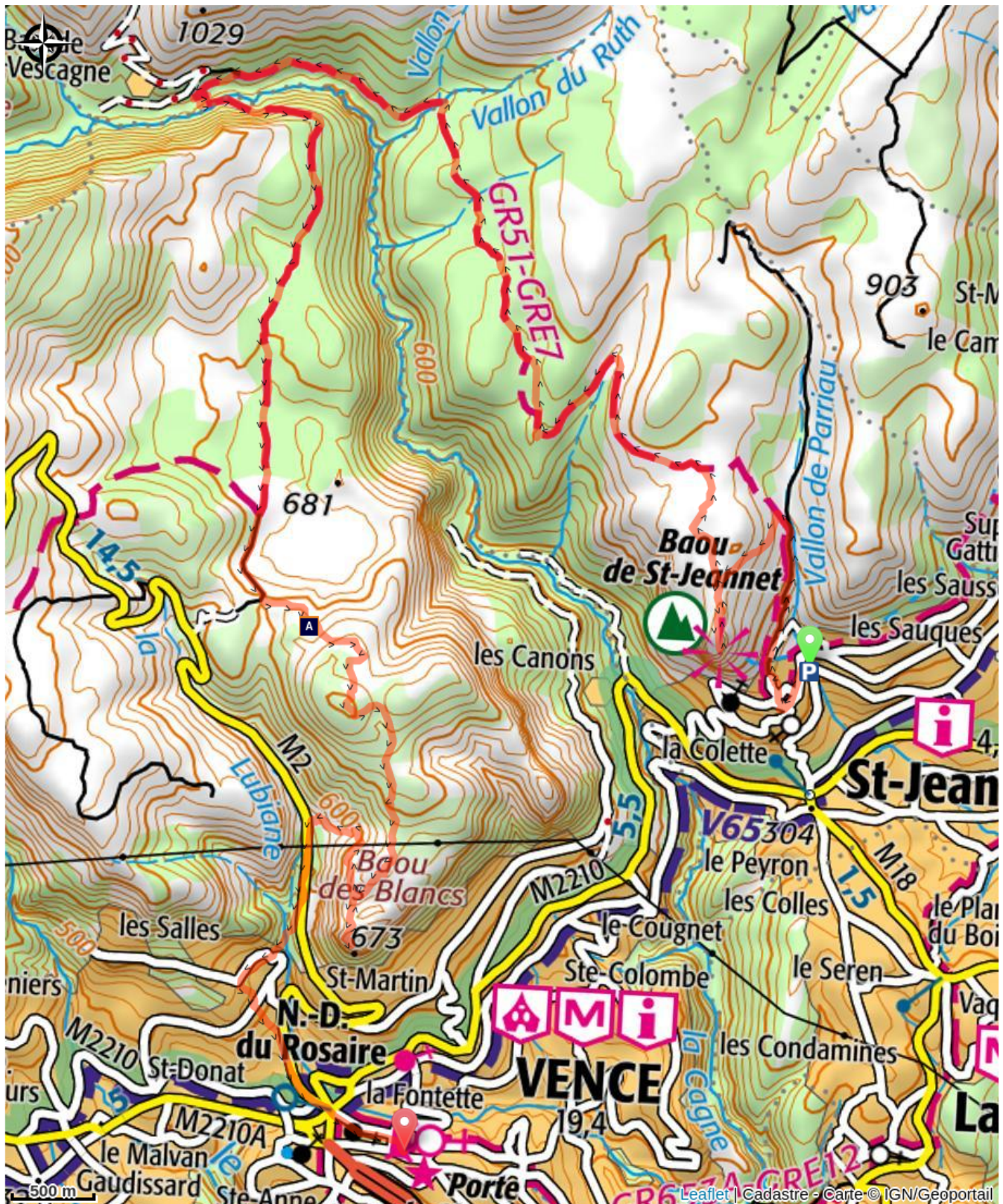
6-Garder la direction du Baou des Blancs en passant les balises 124 et 125. Atteindre progressivement le Baou, puis, une fois au sommet, revenez sur vos pas et prendre à gauche, balise 139. Rejoindre la balise 126 et garder à gauche direction Vence.

7-Descendre le sentier, traverser la M2 (prudence), puis longer la route sur un sentier parallèle. Rejoindre progressivement la route et la balise 111. Aborder la descente sur le chemin pris lors de la première étape de cette itinérance qui redescend sur Vence.

Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Vous trouverez les informations actualisées sur les ouvertures-fermetures de l'itinéraire en consultant le lien : [Étape 5 - Randoxygène](#)

On your path...



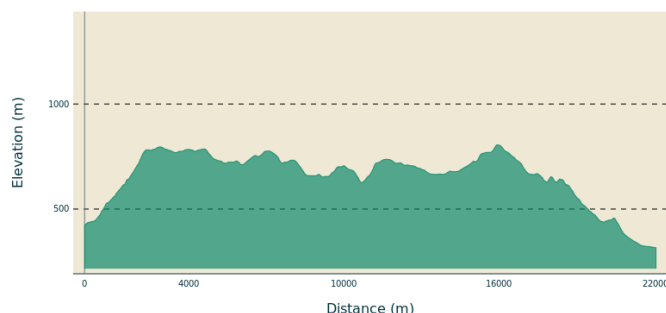
 The restanques (A)

All useful information

Advices

- L'itinéraire traverse des espaces pastoraux, des troupeaux peuvent se trouver sur votre chemin. Consultez la bande dessinée ["face aux chiens de protection, quelques réflexes à adopter"](#)
- Prudence lors du passage sur la M2

Altimetric profile



Min elevation 316 m
Max elevation 806 m

Transports

Ligne de bus 47 : Vence/St-Jeannet

Access

De Nice, prendre la RD 6202 et sortir à Carros, suivre la direction de Gattières, traverser le village en direction de St-Jeannet.

Advised parking

Parking gratuit René Veyssi (coordonnées GPS : 43°44'59.2"N 7°08'41.3"E)



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-
Maritimes - Randoxygène

Information desks

Prealpes of Azur Regional Nature Park



contact@pnr-prealpesdazur.fr

Tel : (+33) 4 92 42 08 63

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

On your path...



The restanques (A)

The restanques designate a development of terraces of dry stone crops. We find them very often in this Provençal landscape. They are evidence of an adaptation of the man in the natural environment in order to perpetuate the agricultural activity: Better retention of waters, limitation of the erosion of the topsoil.

Attribution : Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène